



Association Watsu France

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

La réunion de l'association Watsu France s'est tenue le 13 mai 2012, au 21 rue Lamartine, 75009 Paris. Vous en trouverez le compte-rendu ci-dessous.

Sont présents à l'assemblée générale : Françoise Amblard, Christine Mauneau, Emmanuelle Lejeune, Guy Despont, Bernadette Guénou (arrivée à 11h), Ophélie Goffart, Gianni De Stefani, Xavier Boisson, Christelle Coignard (départ à 16h15), Martine Gensollen, Thomas Dilan (arrivée à 10h30), Sylvie Laurensen, Philippe Quillien et Hélène Tanguy.

Sont représentés par une procuration remise à l'un des adhérents présents : Georges Künzler, Vanessa Ferlicot, Martine Réan, Alain Fages, Annie Odile, Joëlle Belanger, Nathalie Toth.

Les adhérents présents ou représentés sont au nombre de 21 au total.

Sylvie Laurensen, trésorière de l'association, confirme que tous les membres présents ou représentés sont à jour de cotisation.

Le président Philippe Quillien ouvre la séance à 10h20 en rappelant l'ordre du jour approuvé par le bureau pour cette assemblée générale annuelle.

I. DÉLIBÉRATIONS

① Procès-verbal de l'AG du 8 mai 2011

Rappel de l'insertion de ce procès-verbal rédigé par Xavier Boisson et Philippe Quillien dans le dossier envoyé à tous les adhérents.

Le procès-verbal de l'AG 2011 est approuvé à l'unanimité par 17 voix, Christine Mauneau et Françoise Amblard s'étant momentanément absentes.

② Rapport moral du président

Philippe se réjouit que, pour la première fois depuis trois ans, cette assemblée générale puisse apparaître comme une réunion ordinaire et paisible. Toutefois, elle ne sera pas anodine comme le montrent les thèmes de délibération et de débat figurant à l'ordre du jour. Notamment, les participants auront à se prononcer sur la réforme du programme de formation de Watsu France et des questions se posent quant à l'avenir de l'association.

Philippe annonce qu'il abordera quatre thèmes principaux.

① Il commence par donner et commenter quelques chiffres.

En 2011, le nombre des **adhérents** a, pour la première fois depuis la création de Watsu France, diminué par rapport à l'année précédente pour s'établir à 80 adhérents (96 en 2010). Cette baisse ne signifie pas que le

nombre de stages a diminué, au contraire, mais que certains formateurs se sont retirés de Watsu France et que d'autres, pourtant membres du plénum des formateurs, organisent leurs stages en dehors de l'association, notamment pour n'avoir pas à payer la redevance de 5%.

À Watsu France, le nombre des **praticiens** certifiés est en apparence passé de 7 à 10. Mais deux de ces praticiens vivent désormais à l'étranger. Il faut noter une certaine dissémination géographique avec maintenant une praticienne en Corse et une autre dans la région de Poitiers, auxquelles s'ajoute une prestataire de Watsu à La Rochelle. Pour la première fois en 2011, une étudiante, qui a fait il est vrai accompli son parcours de formation en Inde, a fait le choix de la certification par Watsu France et non par WABA.

20 **stages de formation** se sont déroulés sous l'égide de Watsu France au cours de l'année 2011 (contre 26 en 2010). L'explication est la même que pour la baisse des adhérents. En ce qui concerne l'année 2012, une soixantaine de stages figuraient au mois de mars sur le site Internet de WF.

Philippe se réjouit que Watsu France puisse accueillir des intervenants dits extérieurs comme Shinzo Fujimaki. De manière plus personnelle, il précise que les cours de Watsu qu'il assure ou programme depuis le mois de février se font et se feront bien sûr tous dans le cadre de Watsu France.

Enfin, il signale que nous continuons d'avoir une marge de manœuvre financière, comme la trésorière le montrera dans son rapport financier.

② Le deuxième thème concerne la communication de Watsu France.

Philippe commence par un point relativement peu visible, à savoir la **messagerie de Watsu France**. Dans le passé, son fonctionnement a fait l'objet de contestations et de rappels à l'ordre. Depuis le mois de juin, avec Hélène qui a été élue secrétaire à l'issue de la dernière assemblée, des réponses-types ont été rédigées en fonction des principales demandes (séance, femme enceinte, problème de santé, formation, formation d'un professionnel de l'eau ou du toucher...).

Philippe passe ensuite au point le plus visible : Watsu France a participé au **salon Bien-être, médecine douce & thalasso du mois de février 2012**. Quatre remarques sont faites.

– Autour du groupe Salons dont Nathalie Loiseau était la responsable, une petite dizaine d'adhérents ont mobilisé leur temps et leur énergie pour faire de cette participation une réussite. Philippe les remercie avec une pensée spéciale pour Nathalie Loiseau, Christine Mauneau et Guy Despont, particulièrement actifs avant, pendant et après le salon.

– Dans l'esprit associatif qui était celui du groupe, les participants se sont efforcés d'associer tous les professionnels dans le choix des photos et des textes, y compris ceux qui étaient absents du salon ou qui n'avaient pas souhaité participer à sa préparation.

– Cette réussite s'est faite en respectant un budget très serré. Au terme d'une négociation un peu rude, le tarif du stand a été presque divisé par deux par rapport au salon Zen de 2009. Et avec un budget d'un peu plus de 500 euros, cinq supports de communication ont été élaborés et diffusés.

– En ce qui concerne les retombées en termes de clients ou de médias, elles sont difficiles à mesurer car il faudrait que chaque formateur ou praticien recense les personnes amenées par le salon.

Les **cinq supports** conçus à l'occasion du salon sont :

- un dépliant destiné à présenter l'association (500 exemplaires) ;
- un flyer recensant les praticiens (500 exemplaires) ;
- un dossier de presse présentant l'association et les différentes disciplines de travail corporel aquatique enseignées à Watsu France (25 exemplaires) ;
- le programme des cours (125 exemplaires) ;
- une vidéo d'une quinzaine de minutes faite par une professionnelle à partir de DVD et de vidéos qui lui ont été remis.

Philippe invite chaque participant à consulter dans le dossier les exemplaires des trois premiers documents, avant de formuler **trois propositions du bureau actuel** :

- remise du fichier PDF du dossier de presse à chaque nouvel adhérent avec le droit de l'utiliser dans ses démarches ;
- remise d'exemplaires du dépliant en quantité raisonnable aux adhérents moyennant le paiement des frais d'expédition ;
- mise en ligne de la vidéo sur Google docs ou un autre site de partage de documents.

Il reste que, malgré l'unanimité du constat sur les insuffisances du site actuel, la **refonte du site Internet** est toujours en chantier. Le groupe Communication chargé d'inspirer cette refonte n'a pas vraiment avancé et sa responsable, Ophélie Goffart, a présenté sa démission le 5 décembre 2011. Il a simplement été procédé au réaménagement de la page calendrier, avec encore des ajustements techniques à effectuer.

Ce grand chantier est encore devant nous. Comme Ophélie en a fait l'expérience, la création d'un site associatif est une entreprise infiniment plus complexe et lourde que celle d'un site individuel. Philippe exprime sa conviction que le dossier n'avancera pas si les principaux professionnels qui en seront les premiers bénéficiaires n'acceptent pas de s'y engager et de lui consacrer du temps.

③ Philippe consacre le troisième point du rapport au fonctionnement de Watsu France.

Il note le fonctionnement harmonieux du bureau où tous les débats et toutes les décisions ont été placés sous le signe de cette fluidité que l'on recherche dans le travail corporel aquatique. Cette fluidité s'est également retrouvée dans les réunions du comité directeur, même si on peut regretter le relatif désengagement de deux des membres.

Lors de la dernière assemblée générale, la volonté de démocratiser l'initiative et l'action au sein de Watsu France a conduit à la création de quatre groupes de travail qui, dès le mois de juin, étaient constitués et dotés d'une mini charte à respecter (voir article 18 du règlement intérieur) et d'objectifs à atteindre. Par ailleurs, il devait revenir à chaque groupe, et particulièrement à son responsable, de veiller à mettre en place une participation de tous les membres du groupe. Le bilan des groupes de travail est maigre et décevant (voir ⑥).

Du côté des professionnels de Watsu France, Philippe se réjouit de l'apaisement des relations entre la plupart d'entre eux. Il remercie Georges d'avoir favorisé cette normalisation en accueillant une réunion du plénum à Lavey en juillet 2011. Mais les intérêts divergents et les animosités personnelles continuent d'engendrer des comportements parfois regrettables (altercations, projets de plainte, etc.).

④ Enfin, Philippe aborde la question de l'avenir de Watsu France.

Le principal élément nouveau est la création de l'école française de Watsu qui accentue le caractère inédit de la situation française au sein de WABA. Comme ce sujet fera l'objet d'un débat ultérieur, Philippe se contente d'un rappel des faits et d'une remarque.

Jusqu'à une date récente, Watsu France était le seul institut de formation existant en France et géré par une association au fonctionnement démocratique. Il existe aujourd'hui un autre institut de formation, l'école française de Watsu, qui a la forme d'une société commerciale dont les associés sont présents dans certains organes de l'association.

Chacun connaît la notion de conflit d'intérêt et peut deviner les difficultés que cette situation soulève et les précautions qu'elle impose. Philippe exprime le souhait que nous réussissions à surmonter ces difficultés et prendre ces précautions d'un commun accord. Et à trouver un *modus vivendi* conforme aux valeurs représentées par le Watsu.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

3 Approbation du rapport financier de la trésorière et appréciation du budget de l'exercice suivant

La trésorière, Sylvie Laurenson, appelle à vérifier le tableau récapitulatif de la comptabilité dont chacun reçoit un exemplaire (voir ci-dessous) et elle donne quelques précisions sur son contenu.

Après avoir souligné la baisse des recettes liée à la baisse du nombre de cours ayant eu lieu en 2011 sous le couvert de Watsu France et à la baisse du nombre d'adhérents, elle procède à la lecture des différents résultats.

Au cours de l'année 2011, il n'y a pas eu de frais importants engagés. En effet, les frais liés à la participation au salon Bien-être n'apparaissent que dans les comptes 2012.

Cela explique l'importance du solde de l'année (+ 2163,83 euros).

Malgré la participation au salon Bien-être, dans le respect il est vrai d'un budget serré, l'association Watsu France continue d'avoir une trésorerie positive approchant les 6000 euros.

Sylvie conclut que la situation financière de Watsu France permet d'envisager des actions qui restent à définir.

Xavier Boisson l'interroge sur la proportion d'adhésions indépendantes de la participation à un cours. Cela correspondrait à environ le tiers des adhérents.

Recettes (en euros)		Dépenses (en euros)	
80 adhésions	1600,00	Frais de tenue de compte	81,84
5% sur les recettes des cours	1334,10	Assurance MAIF	274,17
Don	1,25	Frais AG 2011	271,31
		Nom de domaine	14,35
		Renouvellement hosting	60,00
		Site internet : solde des factures présentées par Gianni	68,85
Total des recettes	2934,35	Total des dépenses	770,52
Solde de l'année :	+ 2163,83	Solde de trésorerie au 13/5/12 :	+ 5774,52

Solde de l'eurocompte au 31/12/2011: 3717,14 euros

Solde sur le livret au 31/12/2011 : 3178,46 euros

Vote sur l'approbation de la comptabilité : oui à l'unanimité.

4 Montant des cotisations des membres adhérents et bienfaiteurs

Le président propose de maintenir à l'identique le montant de 20 euros pour les membres adhérents et 100 euros pour les membres bienfaiteurs.

L'idée d'abaisser la cotisation des adhérents à 15 euros est avancée, discutée et écartée.

La proposition de statu quo est acceptée à l'unanimité.

5 Approbation du règlement intérieur modifié par le comité directeur, notamment pour mettre en œuvre les résolutions de l'assemblée générale du 8 mai 2012

Le président invite les participants à lire les passages modifiés du règlement intérieur qui figure dans le dossier de l'AG. Il indique le contexte et l'objectif de chaque modification.

Les propositions de modification du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.

13h30 : La séance est suspendue pour le déjeuner.

14h45 : Reprise de la séance.

⑥ Bilan et réforme ou suppression d'un ou de plusieurs groupes de travail

Philippe précise son constat de la matinée sur le maigre bilan des groupes de travail.

Seul le groupe Salons a produit le résultat escompté.

Le groupe Piscines, le plus nombreux, n'a jamais vraiment existé en tant que groupe et sa responsable, Emmanuelle, est invitée à faire un point sur son expérience.

Le groupe Communication n'a pas vraiment progressé à propos du site Internet, mais il a été associé, sous une forme consultative, à l'élaboration du dépliant et du flyer pour le salon.

① Groupe de travail Relations avec le monde de la santé

Le groupe, dont aucun membre n'est présent à l'assemblée générale, a semblé un temps avoir une certaine activité, mais c'était surtout l'activité d'une personne, Marie-Noëlle Delas.

Philippe propose qu'elle continue le travail initié au cours de cette année, par exemple au travers de son approche de la fibromyalgie, en tant que chargée de mission.

② Groupe de travail Salon

Le groupe salon est le seul groupe à avoir véritablement fonctionné même si, par définition, il intervient de manière intermittente (voir ②).

③ Groupe de travail Bassins

Le président donne la parole à Emmanuelle Lejeune, responsable du groupe.

Emmanuelle fait remarquer que le recensement des bassins sur la France entière représente un travail énorme. C'est la raison pour laquelle elle s'est surtout intéressée à l'Île-de-France. Selon elle, les bassins des piscines sont inadaptés : trop grands, température trop froide, trop grande profondeur. Et les kinés n'ont aucun intérêt à louer leur bassin. Emmanuelle s'est donc focalisée sur les spas qui possèdent un bassin et pourraient accueillir des séances individuelles.

Philippe rappelle que la mission d'un responsable de groupe ne consiste évidemment pas à faire seul le travail assigné au groupe, mais à animer ce groupe et à fédérer les énergies individuelles.

Il rappelle qu'un des objectifs du groupe était aussi de rassembler une littérature technique sur le bassin de Watsu idéal, en liaison notamment avec Gianni De Stefani, et d'établir une fiche technique qui permettrait de décrire de manière homogène les bassins.

Pour avancer dans ce projet de guide des bassins d'eau chaude en gestation depuis... 2008, il propose que chaque adhérent s'engage à évaluer deux bassins sur la base de cette fiche.

Emmanuelle s'engage à avancer sur ces deux dossiers d'ici la fin du semestre.

Suit un débat au sujet de l'avenir du Watsu dans les piscines ouvertes au public, mais cela semble difficile compte tenu des obstacles techniques et des obligations en matière de sécurité.

Guy évoque les « expériences découvertes » menées en piscine. S'il se réjouit de leur réussite, il reconnaît leur caractère ponctuel.

④ Groupe de travail Communication

Le président donne la parole à Ophélie Goffart qui avait accepté de prendre la responsabilité d'animer l'équipe chargée de travailler à la création du site internet durant l'été pour un bouclage à la fin de l'année 2011.

Il s'agit d'une démarche compliquée, dévoreuse de temps. Ophélie précise qu'en dehors des mises au point de Philippe, elle n'a jamais reçu de réponse à certaines demandes de devis et qu'elle a finalement travaillé seule.

Compte tenu de ces difficultés, Ophélie a préféré donner sa démission en décembre.

Philippe rappelle que le site actuel ne comporte pas d'adresse en point *fr* et surtout ne permet pas les mises à jour sans l'intervention du webmaster. Il précise que le seul devis communiqué par l'intermédiaire d'Ophélie ne comportait pas le niveau de précision requis, du point de vue technique et financier, pour engager un budget correspondant à la moitié des ressources de l'association.

Suit un débat autour des questions techniques posées par la conception d'un site. Xavier Boisson fait part de son expérience relative à la création et au développement (en cours) du site de l'école française de Watsu.

Il est finalement décidé à l'unanimité que seront maintenus les groupes Salon, Bassin et Communication et que le travail de relations avec les professionnels de santé sera confié à Marie Noëlle en tant que chargée de mission.

⑦ Avis sur la réforme du programme de formation souhaitée par le plénum des formateurs (délibération unanime du 1^{er} juillet 2011)

Philippe rappelle que le souhait unanime de cette réforme s'explique par des raisons parfois opposées.

Il invite Xavier qui, pour la deuxième année, coordonne le plénum des formateurs, à présenter le contenu de la réforme.

Globalement, la réforme vise à aligner le programme de formation de Watsu France sur celui de WABA. Toutefois, le programme de Watsu France comblerait une lacune unanimement constatée du programme international en comportant 50 heures supplémentaires sur la gestion des émotions.

Xavier Boisson évoque ses réserves sur l'utilité même du plénum après cette réforme, ce qui explique qu'avec Gianni, il en ait proposé la suppression en 2011.

Philippe rappelle l'intérêt pour les formateurs de dialoguer entre eux et la nécessité pour un institut de formation d'avoir un organe exclusivement composé de formateurs.

La réforme proposée par le plénum est votée à l'unanimité.

⑧ Mesures à prendre pour protéger les adhérents praticiens ou prestataires contre une concurrence déloyale de la part d'établissements ou de personnes ne présentant pas les conditions nécessaires pour proposer au public des séances de Watsu

Philippe rappelle que cette question a plusieurs fois déjà figuré à l'ordre du jour de l'assemblée générale et du comité directeur et qu'il existe un consensus en tout cas parmi les professionnels à ce sujet : l'action de Watsu France se situe sur le terrain pédagogique et relève de la persuasion (rappel de l'obligation de formation).

Le Watsu est en effet une marque déposée dont l'utilisation est réservée aux personnes ayant effectué les heures de formation nécessaires pour prétendre au titre de praticien ou de prestataire.

En revanche, l'action juridique et juridictionnelle, pour laquelle au demeurant Watsu France n'est pas mandatée, a toujours été écartée. C'est d'ailleurs la pratique constante de Harold Dull.

Philippe mentionne trois cas de nature très différente dont il a récemment été saisi par une adhérente de Watsu France. Deux d'entre eux concerne des étudiantes peu avancées dans leur parcours de formation (l'une étant maître-nageur) et donnant pourtant des séances de Watsu rémunérées. Philippe rappelle d'ailleurs une intervention qu'il a faite précédemment pour que Watsu France cesse d'être présentée comme un partenaire sur le site de deux des étudiantes concernées.

Le dernier cas concerne un masseur-kinésithérapeute expérimenté ayant suivi au début des années 1990 un début de formation en Watsu et donc habilité, comme le souligne Gianni De Stefani, à utiliser les techniques du Watsu à défaut d'avoir le droit d'utiliser la marque.

Gianni De Stefani évoque également le type d'interventions qu'il effectue en tant que secrétaire de WABA Italia chargée de défendre la marque Watsu en Europe.

Ophélie Goffart fait la proposition d'ouvrir sur le site Internet de Watsu France un espace où les internautes pourraient signaler les abus du nom Watsu. Mais cette proposition soulève de vives discussions.

Il y a finalement unanimité pour confirmer la « doctrine » antérieure de Watsu France dans ce domaine :

1) en cas d'abus, le bureau est saisi et adresse un courrier rédigé dans un esprit pédagogique et sur un ton cordial et positif, précise Gianni De Stefani, aux personnes concernées ;

2) l'abus peut aussi faire l'objet d'un signalement à WABA Italia chargée de défendre la marque en Europe ;

3) Watsu France n'envisage pas d'action de nature juridictionnelle pour laquelle elle n'est au demeurant pas habilitée.

⑨ Mesures visant à renforcer l'esprit associatif au sein de Watsu France

Xavier Boisson, qui a proposé d'inscrire ce point à l'ordre du jour, transmet le bâton de parole à Guy Despont dont l'attachement à l'esprit associatif est bien connu. Ce dernier rappelle son opposition à la décision du comité directeur de suspendre la diffusion de la liste des adhérents de Watsu France (motivée par certaines dérives dans l'utilisation de la liste). Pour Guy, la possibilité pour les adhérents de se contacter librement, pour un échange de Watsu ou un covoiturage, est un élément précieux de la vie associative.

II. COMMUNICATIONS ET DÉBATS

① Bilan de notre participation au salon bien-être de février

Ce bilan ayant finalement été dressé à l'occasion du rapport moral du président et des débats qu'il a suscités, l'assemblée décide de passer au point suivant.

② Avenir de Watsu France

Xavier Boisson et Gianni De Stefani rappellent les raisons qui les ont conduits à fonder l'École Française de Watsu qui est une société commerciale dont Xavier est le gérant et un institut de formation reconnu par WABA.

Ils souhaitent promouvoir un programme dans lequel ils croient et avoir la capacité de devenir un institut de formation entrant dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Ils ont aussi la volonté de sécuriser le cadre juridique de leurs formations.

L'École Française de Watsu n'entend pas entrer en concurrence avec Watsu France. C'est la raison pour laquelle ils continuent en 2012 d'inscrire leurs formations sur le site de Watsu France avec comme conséquence le versement d'une redevance et l'adhésion de leurs étudiants à Watsu France.

Xavier et Gianni concluent en estimant que les rôles des deux structures peuvent se montrer complémentaires et que chacun doit trouver sa place.

Constatant que l'École Française de Watsu a repris le code de déontologie de Watsu France pour le faire figurer sur son site, Philippe s'en réjouit mais demande à ce que la source de cet emprunt soit apportée. Xavier donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole (par exemple pour des questions diverses), la séance est levée à 19h.

*Philippe Quillien,
Président de Watsu France*

*Hélène Tanguy
Secrétaire de Watsu France*